

N^o 33
 Pruvost
 Emile Joseph
 Enfant légitime

L'an mil huit cent cinquante un, le huitième jour Du mois de
 Novembre à huit heures du matin, devant nous Louis
 Joseph Obert, Maire officiel de l'état civil de la Commune de
 Mézennes, Canton et arrondissement de Saint Omer, Département
 du Pas de Calais, a comparu Alexandre Joseph Pruvost, ouvrier
 menuisier, demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté
 un enfant du sexe masculin qui a déclaré être né de lui en
 son domicile aujourdhui à une heure la nuit et de Dame Alexandrine
 Joseph Pruvost, âgé de vingt quatre ans, son épouse auquel
 enfant il a été donné les prénoms d'Emile Joseph. Les dites présenta-
 tion et déclaration ont été faites en présence de Florent Joseph Obert,
 âgé de vingt quatre ans, ouvrier charpentier et de Louis Joseph Vintrebout,
 âgé de cinquante six ans, instituteur, tous deux domiciliés en
 cette Commune, et à la deuxième témoin signé avec nous le présent
 acte. Le comparant et le premier témoin ont déclaré ne savoir signer
 de ce interpellé, après lecture faite.

L. J. Vintrebout
 A. Obert

N^o 34